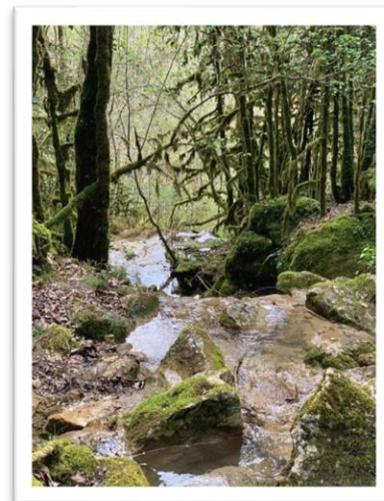




INFO COMMUNALE

AVRIL 2021



Le mot du Maire et de l'équipe municipale

Comme chaque année, le début du printemps correspond à un moment fort de la vie municipale : le vote des budgets pour l'année en cours.

Après l'approbation des comptes administratifs et de gestion 2020 réalisée au cours d'un conseil municipal le 5 mars dernier, la présentation et l'examen des trois budgets (Principal, Eau, Forêt communale) ont été faits en CM le 26 mars pour être définitivement votés le 16 avril dans le délai légal de 15 jours après la réception des dotations de l'État.

Nous vous présentons donc dans les premières pages du bulletin quelques tableaux simplifiés concernant les principaux éléments de ces décisions budgétaires.

Les deux plus importants dossiers de cette année sont le réaménagement des locaux de la Mairie incluant la mise aux normes PMR et les travaux de sécurisation de la traversée du village.

Il a fallu de longues et pénibles réunions et tractations avec le monde administratif et les organismes en charge de l'instruction de ces dossiers (notamment le problématique SMDEA gestionnaire de l'assainissement) avant qu'ils soient réputés complets. Nous sommes dorénavant dans l'attente d'un accord de principe quant aux aides financières demandées.

C'est avec un vif plaisir, et ce malgré les difficultés pratiques rencontrées, que nous avons pu tenir le délai imparti pour ouvrir la nouvelle Agence Postale Communale le 1^{er} février dernier. Le SMECTOM est en pleine évolution ou même restructuration : c'est dans ce contexte que nous testons cette année, voire ce mois-ci, un projet expérimental de broyage des végétaux. Affaire à suivre !

Au titre de la labellisation de l'Opération Grand Site Montségur et de la Fête des Montagnes d'Occitanie, la Haute Vallée de l'Hers va accueillir de juin à octobre un certain nombre d'animations et de manifestations dont certaines concernent directement notre village.

Nous ne pouvons raisonnablement pas terminer cette page d'introduction sans vous souhaiter, à toutes et à tous, la meilleure santé possible, face notamment à l'inquiétante épidémie de COVID-19 ; que le bon sens, le respect des gestes barrières, la vaccination pour tous ceux qui croient en ses bienfaits soient les gages d'un rapide retour à une vie plus sereine...

LES TRAVAUX

1 – L'ÉGLISE de BARRINEUF



Comme évoqué dans le journal de janvier dernier, les retards cumulés sur ce chantier de remplacement complet de la couverture de la toiture ont entraîné un report de finition sur 2021 ; à cela se sont ajoutés quelques travaux supplémentaires... Au final, ce n'est que le 22 mars dernier que nous avons pu réaliser contrairement avec l'entreprise MP Charpente de Chalabre



le PV de réception des travaux programmés et exécutés.

Si l'extérieur du bâtiment est maintenant en bon état, nous avons constaté à plusieurs reprises depuis une paire d'années la fragilisation des plafonds de la voûte, entraînant à plusieurs endroits la chute de plaques de plâtre.

Des travaux de sécurisation et de reprise des enduits devront être entrepris.

2 – La MAIRIE

Un dossier de « longue haleine » dont le projet en est à sa 4ème année d'élaboration et de mise au point ; déposé en décembre 2020 pour l'obtention d'aides à sa réalisation, il s'est heurté pendant 3 mois à la dérive « sectaire » des institutions décisionnelles et particulièrement du SMDEA voulant nous imposer, dans le cadre de l'instruction du permis de construire, un mode d'assainissement complètement en désaccord avec les réalités techniques du village...

La venue dans notre commune de la Sous-Préfète de Pamiers (responsable de notre arrondissement) a cependant permis de débloquent la situation : compte-tenu d'un PC accordé en date du 12 avril courant, nous sommes dorénavant dans l'attente du déblocage des aides gouvernementales et départementales demandées afin de mettre en œuvre les travaux d'accessibilité PMR et de réaménagement complet de la Mairie.

Une 1ère tranche a été effectuée fin 2020 pour permettre la création de l'Agence Postale Communale qui a ouvert ses portes au 1er février dernier : une ouverture de 2 heures quotidiennes permet depuis, à nos 2 nouveaux guichetiers (Michel MOZET et Xavier POPLINEAU), d'accueillir les adeptes des services postaux de proximité. Dès le 1^{er} mai, un ilot informatique sera à disposition des usagers.

Nous œuvrons depuis pour être en mesure de transférer le Secrétariat de Mairie dans un local aux normes PMR, plus accessible et contigu à l'Agence Postale Communale ; les travaux devraient se réaliser courant mai mais entraîneront l'indisponibilité de l'APC pendant une semaine (un message sera envoyé à la population pour en confirmer les dates).

La 3ème tranche concernera, outre la création d'un parking PMR et les équipements intérieurs aux normes en vigueur, le réaménagement complet de toutes les autres pièces y compris le renforcement de leur isolation.

Ce chantier se déroulera sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte J.PINZIO , certainement à l'automne prochain au terme de l'habituelle procédure d'appel d'offres qui sera mise en œuvre dès ce printemps.

3 – SECURISATION DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE

Ce n'est que le 16 mars dernier, suite à notre passage devant le 4ème Comité de Traverses d'Agglomération en 3 ans, que notre dossier élaboré avec le concours du BE PROJETUDE de Mercus a été définitivement validé par la Direction des Routes Départementales.

Les travaux et équipements projetés consistent en :

- création d'1 ralentisseur type « Dos d'ânes » + mise en place de 1 radar pédagogique + signalétique routière adaptée à chaque entrée du village (1 côté Bélesta + 1 côté Montségur),
 - création de 2 plateaux surélevés (1 au carrefour de l'école et 1 au carrefour du lotissement du Château)
- + signalétique adaptée,
- marquage en peinture continue pour rétrécissement de largeur de chaussée à 6m dans la traversée du hameau de Delalaygue et au pont de Palauti.

Dès le déblocage des aides demandées, un appel d'offres sera préparé par notre BE pour une mise en œuvre dès le second semestre de l'année.

Montant estimé des travaux : 100 650 euros TTC

4 – DECHETS VERTS ET ORDURES MENAGERES



• Le SMECTOM vient de décider, dans le cadre du vote de son budget 2021, l'arrêt de la collecte des déchets verts dès novembre prochain ; il faut donc que nous apprenions à nous réorganiser. Comme annoncé il y a près d'un mois, nous avons réaménagé le terrain communal des Bernilles afin de recevoir dès ce mois-ci et pour la 1ère fois à titre expérimental, un kiosque à broyat qui vous permettra de venir déposer pendant 15 jours vos déchets verts (hormis vos tontes de gazon), pour éventuellement les récupérer après le 16 mai sous forme de broyat utile en protection et en enrichissement de plantations.

En dehors de ces deux périodes, le site sera ouvert 2 jours par semaine et ne recevra que vos déchets verts broyables (il ne s'agit en aucun cas d'une décharge...) ; le civisme de chacun sera le gage du maintien de ce nouveau service.

Rappel des ouvertures selon les périodes :

- Broyat en mai et septembre : dépose des déchets verts dans le kiosque du 26 avril au 10 mai et du 16 au 30 septembre entre 8h30 et 16h30.
 - de juin à septembre : ouverture du site les vendredi et samedi de 9h00 à 14H30.
- Un local à vocation de dépôt provisoire de bacs à ordures ménagères à l'attention des résidents secondaires, a été aménagé au pont de Bounat ; une dalle avec grilles de protection latérale a été coulée sur parcelle communale à la cime d'Espine pour le dépôt des bacs de Lalibert.

5 – L'EAU

Suite à la pression quasi permanente des instances et organismes en charge de la gestion de l'eau, nous sommes tenus de respecter les normes et délais imposés, ce qui se traduit par plusieurs études à mener et un certain nombre de travaux à réaliser :

- achat de parcelles incluant le nouveau forage de Pélaill et le PPI de Riouvernier
- matérialisation par un géomètre du PPI du captage de Riouvernier alimentant Lalibert
- construction de clôtures ceinturant ces 2 périmètres de protection immédiats
- travaux de branchement du forage de Pélaill aux réservoirs actuels
- lancement de l'étude concernant la mise en place d'un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau.
- remplacement de 30 à 40 compteurs d'eau soit environ 1/10ème du nombre total en place sur la commune.

Face à la nécessité d'engager toutes ces actions et donc de les budgétiser, nous avons dû faire le choix d'augmenter le prix du m³ d'eau afin de dégager les ressources indispensables.

En espérant que le réseau de distribution, long et vieillissant, ne nous donne pas trop de soucis, notamment lors de la prochaine période hivernale, avec de nombreuses ruptures de canalisation dues aux périodes de gel et de dégel...

6- Le ROC de FAYRE

Pour les amateurs de randonnées, sachez que le Roc de Fayre qui surplombe notre village et sa vallée, offrant un superbe panorama à 180° du Roc des Caoujous au Pog de Montségur, a été sécurisé par la pose d'un garde-corps autour de la plate-forme et devant la grotte en contre-bas. Ce travail a été réalisé par l'entreprise Avril Daliana sous la direction de Daniel Olivari, un enfant du pays.



INFOS DIVERSES



- **Fontestorbes** : ce site réputé est à cheval sur les deux communes de Bélesta et Fougax et Barrineuf ; les aménagements sécuritaires et de mise en valeur touristique sont de la compétence de la Communauté des Communes du Pays d'Olmes.

Afin de sécuriser la falaise dominant la grotte abritant la résurgence, d'importants travaux se sont déroulés de février à début avril avec une réception définitive du chantier le mardi 20 avril. Reste à assurer le nettoyage des zones de chute de rochers.

Au terme de 2 ans, il est prévu de réaménager le parking existant et de créer une zone d'accueil et de stationnement des véhicules en lieu et place de l'ancienne scierie en cour d'achat par la Comcom ; quelques problèmes juridiques et administratifs subsistent mais tout devrait rentrer dans l'ordre assez rapidement pour passer ensuite à la phase d'étude.

• **Courses cyclistes :**

- le dimanche 13 juin prochain, à l'occasion de l'étape Lavelanet/Duilhac sous Peyrepertuse (Aude) de la Route d'Occitanie, notre village devrait avoir l'occasion d'assister aux environs de 12h15 au passage (en provenance de Montségur) des 21 équipes de coureurs professionnels en « répétition » pour le prochain Tour de France...



- c'est le samedi 10 juillet suivant, lors de la 14ème étape CARCASSONNE/QUILLAN, que la célèbre épreuve du TOUR DE FRANCE devrait traverser notre commune en descendant de Montségur avant de rejoindre le Pays de Sault.

D'autres informations vous seront transmises fin mai début juin, concernant la probabilité et la confirmation ou non de ces manifestations sportives sur notre territoire, conditionnées par l'évolution de la problématique liée aux conséquences du sinistre du 20 mars dernier ...

• **Fête de la Montagne en Pays d'Olmes :**

Pour la 1ère année, il sera organisé par la Comcom, en partenariat avec les communes de Montségur et Fougax et Barrineuf, un ensemble de manifestations et d'animations basées sur les thèmes de la montagne et du pastoralisme.

Nous serons donc « de fête » le samedi 10 et le dimanche 11 juillet avec au programme marché artisanal et marché gourmand, ateliers de sensibilisation, expositions d'art à la salle polyvalente, exposition de dessins d'enfants des écoles du RPI Bélesta/Fougax, concert en l'église de Fougax, animations musicales autour de la Place de la Liberté.

Nous vous en reparlerons !

• La Fibre pour 100 % des Ariégeois....

Suite à la réunion publique avec le département mardi 9 mars, voici ce que vous devez retenir : Ce que vous attendez tous, la Fibre Optique actuellement en cours de déploiement, devrait arriver dans tous les foyers dans le courant du 2ème semestre 2021. La vitesse informatique pourra aller jusqu'à 1 Giga en fonction de l'offre commerciale proposée par les opérateurs de téléphonie.



Le département a investi 140 Millions d'euros afin que 100 % du territoire soit couvert. Les hameaux et les habitations éloignées du passage des lignes pourront faire des demandes individuelles (voir modalités ci-dessous). Lorsque vous serez éligibles, vous pourrez contacter l'opérateur de téléphonie de votre choix qui procédera au branchement du réseau à l'intérieur de la maison ; cette opération sera gratuite s'il n'y a pas de difficulté particulière technique de passage des fils.



Nous vous rappelons que la fibre n'aura aucune incidence sur le réseau actuel adsl ni sur les portables. Pour ces derniers, Le sénateur de l'Ariège Jean-Jacques Michau, effectue un travail de fond avec les opérateurs pour une amélioration du réseau.

Pour savoir où vous en êtes sur l'éligibilité à la Fibre :

Site : www.ariegetreshautdebit.fr

Onglet : RESEAU et COUVERTURE (chaque étape sera mentionnée)

Onglet : INFRA+

ou

N° Téléphone standard Département Ariège : 05.61.02.09.09

Mot de code INFRA+

•L'école :

La rentrée 2020/2021 verra notre école « s'agrandir » : l'arrivée de plusieurs familles avec enfants sur le village et notre classement en Zone d'éducation prioritaire ont convaincu l'Inspectrice d'Académie de favoriser le RPI BELESTA/FOUGAX en soutenant l'ouverture de 2 classes, 1 sur chaque école.

Nous accueillerons donc début septembre la classe des 3ème Section de maternelle ainsi que celle des CP, soit une vingtaine d'élèves au total.



Quelques travaux d'aménagement seront nécessaires pendant l'été, ainsi que le réajustement des heures de ménage à partir de la rentrée.

Dans cette attente et entre deux périodes de confinement, les enfants poursuivent leur scolarité ainsi que les diverses activités tel que le carnaval de l'école il y a quelques semaines.

ETAT CIVIL

Nos peines :

SEGUELA Henriette décédée le 26 Janvier 2021 à l'âge de 88 ans.

CUDDIHY Patrick décédé le 24 février 2021 à l'âge de 79 ans.

RUESH Michel décédé le 22 mars 2021 à l'âge de 83 ans.

Jacques NAUDY et Jean-Pierre TEISSEYRE, nous ont également quitté.



Nos plus sincères condoléances

Reposez en paix...

Nos joies :

La famille Voravongsa s'agrandit avec l'arrivée de Kaylan ce 20 avril



Nouveaux Fougaxéens :

Bienvenue aux nouveaux habitants de la Colonie, de la ferme « Mohair des Alpy », des lotissements Jean février et du Château !

Triste, mais d'actualité...

LA MAISON INCENDIEE

*Elle a mal
La maison incendiée
Elle n'a plus de clarté
Au regard des fenêtres
Que ces grands trous béants
Que traverse le ciel
Et cette noirceur
Dont la brûlure funeste
A ravagé ses murs
Jusqu'au profond de son cœur*

*Elle dresse dans le soir
Ses poutres calcinées
Tels de grands membres noirs
Atrocement mutilés
Et elle pleure en silence
La maison incendiée
De douleur et de déshérence
Avec le fantôme de son passé.*

Danièle VERNIERE